
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2019 CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Québec (Québec) G1S 4B1



<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/sillery/interet/paysages.aspx>

« Le promontoire dominé par l'église Saint-Michel, véritable figure de proue du quartier, en est certainement la vedette. »¹

LE 13 OCTOBRE 2020



15 ans (2004-2019)

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca
Téléphone : (418) 641-6301, poste 3091

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery
<https://www.facebook.com/Conseil-de-quartier-de-Sillery>

¹ Le paysage naturel, des contours changeants. Plateforme *Découvrir Québec*, quartier de Sillery, 2019.



En raison de la pandémie du coronavirus, le rapport annuel 2019 du Conseil de quartier de Sillery sera déposé exceptionnellement le mardi 13 octobre 2020 lors de l'assemblée générale annuelle.



Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	7
1.1 DESCRIPTION DU CONSEIL DE QUARTIER	7
1.2 CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY	7
1.3 MEMBRES	7
1.4 TERRITOIRE DU QUARTIER	8
1.5 AIRES DE DIFFUSION DU QUARTIER	8
1.6 POPULATION DU QUARTIER	8
2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	10
2.1 ASSEMBLÉES	10
2.2 PRÉSENCES	10
2.2.1 LES CITOYENNES ET LES CITOYENS	10
2.2.2 LES INVITÉS DU CONSEIL	10
2.2.3 LA PARTICIPATION DU CONSEIL	12
2.3 RÉOLUTIONS	12
2.4 ORGANISATION DU CONSEIL DE QUARTIER	15
2.4.1 PARTICIPATION CITOYENNE	15
2.4.2 PLAN D'ACTION DU CONSEIL	15
2.4.3 COMPOSITION DU CONSEIL	15
2.4.4 COMMUNICATIONS DU CONSEIL	16
3 MANDAT DU CONSEIL DE QUARTIER	17
3.1 RCA3VQ 243, DEUXIÈME RENCONTRE, 12 FÉVRIER 2019	17
3.2 RCA3VQ 248, CINQUIÈME RENCONTRE, 7 MAI 2019	17
3.3 RCA3VQ 257, CINQUIÈME RENCONTRE, 7 MAI 2019	18
3.4 RCA3VQ 254, NEUVIÈME RENCONTRE, 12 NOVEMBRE 2019	18
4 DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER	19
4.1 URBANISME ET AMÉNAGEMENT	19
4.1.1 COMITÉ DE SUIVI DU PPU DE SILLERY	19
4.1.2 VISION DE L'HABITATION	21
4.1.3 POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT	21
4.1.4 AVENUE DU CHANOINE-MOREL	21
4.1.5 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIALE MAGUIRE	22
4.1.6 PROJET IMMOBILIER <i>LE PHARE</i>	22
4.1.7 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC	22
4.1.8 AGRICULTURE URBAINE	23
4.2 MOBILITÉ DURABLE ET ENVIRONNEMENT	23
4.2.1 RÉSEAU STRUCTURANT DE TRANSPORT EN COMMUN	23
4.2.2 CIRCULATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE	24
4.2.3 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	24
4.3 HISTOIRE, PATRIMOINE ET CULTURE	24
4.3.1 SITE PATRIMONIAL DÉCLARÉ DE SILLERY	24
4.3.2 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SILLERY	25
4.4 CONSEIL DE LA CULTURE	25
4.5 COMMUNAUTAIRE, PARC ET LOISIR	25
5 TABLE DES PRÉSIDENTES ET DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE QUARTIER	26
6 ÉTATS FINANCIERS DU CONSEIL DE QUARTIER	27
6.1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019	27
6.2 ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE 2019	27
7 LE QUARTIER DANS LA VILLE	28
ANNEXES	I
I. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019	I
II. PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER, 2018-2019	III

III. BIOGRAPHIE DES ADMINISTRATEURS, 31 DÉCEMBRE 2019.....	IV
VI. AIRES DE DIFFUSION DU QUARTIER.....	V

Liste des tableaux

Tableau 1 Liste des membres,2019.....	7
Tableau 2 Résidences pour aînés, 2019.	9
Tableau 3 assemblée du conseil, 2019.....	10
Tableau 4 Présence citoyenne, 2019.....	10
Tableau 5 Présence à la table du conseil, 2019.	12
Tableau 6 Les 27 conseils de quartier par arrondissements, 2019.....	28

Liste des cartes

Carte 1 Limites du quartier de Sillery.	8
Carte 2 Zones modifiées du quartier de Sillery, 12 février 2019.	17
Carte 3 PPU du Plateau Centre de Sainte-Foy, 7 mai 2019.	17
Carte 4 Secteur Saint-Yves, 7 mai 2019.	18
Carte 5 PPU Belvédère, secteur Industrielle-Alliance, 12 novembre 2019.	18
Carte 6 Réseau de structurant de transport en commun, secteur Laurier/René-Lévesque Ouest, 2019.....	24
Carte 7 Limites des quartiers, 2019.	28
Carte 8 Aires de diffusion, 2016.....	v

Liste des photos

Photo 1 Les administratrices et les administrateurs du Conseil, 2018-2019.....	16
--	----

Liste des illustrations

Illustration 1 Dossier de l'aréna Jacques-Côté, 2019.....	20
---	----

Mot de la présidente

*Être citoyen ou citoyenne,
c'est être conscient, consciente,
de ses droits et de ses devoirs.*

Chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec une grande confiance en la parole citoyenne que j'entreprends de rendre compte, pour une sixième année, des activités de votre conseil de quartier. Oui, la parole citoyenne doit garder sa place dans la dynamique de la vie municipale. Cette année qui suit celle de la publication du *Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme* placé en annexe, qui vise à fixer des exigences relatives au contenu d'une politique de participation publique adoptée en vertu de l'article 80.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, s'inscrit dans une attente de la politique de consultation publique de la Ville de Québec.

Les conseils de quartier de la Ville ont développé une belle collaboration en se regroupant au sein d'une Table de concertation et en assurant, en fin de 2017, la rédaction collective du mémoire des conseils de quartier et la représentation à la commission parlementaire. La position des conseils de quartier demeure claire et ferme. La politique de consultation publique promise devra absolument être riche et obligatoire et tenir compte des recommandations formulées par le Regroupement dans son mémoire.

L'année aura aussi été celle d'importants chantiers sur le territoire de notre site patrimonial qui est au cœur de notre quartier. L'accompagnement offert par la Ville au moyen du Comité de suivi de la mise en œuvre du PPU a permis, encore cette année, de suivre au plus près le déroulement des travaux et nous a engagés dans une démarche d'échange d'information sur la stratégie de développement et de circulation. La planification de la circulation dans le Faubourg Saint-Michel a été au cœur des travaux d'aménagement du territoire du noyau ouvrier. La démolition de l'aréna de Sillery a perturbé la vie des citoyens et des citoyennes du secteur. L'acceptabilité sociale de ce plan d'urbanisme n'est toujours pas acquise et une demande d'enquête a été adressée au Vérificateur général de la Ville pour répondre aux interrogations des citoyens et des citoyennes à propos de ce dossier...

Notre site patrimonial doit traverser cette période de réaménagement urbain en conservant, autant que faire se peut, son caractère exceptionnel d'arrondissement historique. Le projet du sentier des Grands Domaines a traversé sa phase de conception cette année et la définition de l'identification visuelle recherchée pour le site s'est poursuivie. Le Conseil mise sur l'avenir et souhaite qu'un aménagement acceptable soit proposé aux citoyens et aux citoyennes qui vivent sur le territoire du site patrimonial.

Après le sommet international, la consultation et le sondage, il est toujours affirmé que les citoyens et les citoyennes souhaitent un réseau structurant de transport en commun moderne, confortable, fréquent et à faible coût. Le projet attendu s'étalera sur plusieurs années et transformera notre ville. En route vers la modernité !

Enfin, le Conseil a accueilli en début d'année le chantier sur la *Vision de l'habitation* mené par notre conseillère municipale, Émilie Villeneuve, que nous remercions de nous accompagner fidèlement dans nos travaux. Nos remerciements vont aussi à notre secrétaire de soutien Lorraine Guay qui nous a quitté en début d'exercice.



Pierrette Vachon-L'Heureux, présidente
Conseil de quartier de Sillery

La qualité de vie du quartier nous tient à cœur !

1. Présentation du conseil de quartier

1.1 Description du conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un quartier. Il constitue un des moyens prévus par le Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4, qui propose la Politique de consultation publique. Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et d'encourager le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultation publique, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme, pour proposer des actions et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités communautaires, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou encore des résolutions pour appuyer un projet spécifique. Le conseil de quartier reçoit toutes les demandes de dérogations mineures de son territoire et se prononce sur leur pertinence. De façon générale, le conseil de quartier consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la sécurité publique et la vie communautaire.

1.2 Conseil de quartier de Sillery

En 2016, au dernier recensement, le quartier de Sillery compte 13 570 personnes qui habitent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec, soit l'ancienne ville de Sillery et une partie du quartier Saint-Yves jusqu'à l'avenue Jean-De Quen et de la côte Ross. Le Conseil a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes résidant dans le quartier ou représentant un commerce ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de constitution d'un conseil de quartier. Le conseil a été créé en décembre 2004. Il a célébré son 10^e anniversaire en 2014. Il a donc quinze ans d'existence (2004-2019).

1.3 Membres

Le conseil de quartier de Sillery est composé de huit d'administrateurs, quatre hommes et quatre femmes, qui résident dans le quartier, élu par la population pour un mandat soit d'un an, soit de deux ans. De plus, trois nouveaux postes peuvent être offerts en cooptation.

Tableau 1 Liste des membres, 2019.

Avant l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2019		Au 31 décembre 2019	
Pierrette Vachon L'Heureux	Présidente	Pierrette Vachon-L'Heureux	Présidente
Marc-André Maranda	Secrétaire/Vice-président	Hélène Garant	Vice-présidente
Gaéтан Côté	Trésorier	Gaéтан Côté	Trésorier
Luc Trépanier	Secrétaire	Luc Trépanier	Secrétaire
Patricia Côté	Administratrice	Nicole Lefebvre	Administratrice
Hélène Garant	Administratrice	Astrid Martin	Administratrice cooptée
Marie Lacerte	Administratrice	Denis Cournoyer	Administrateur coopté
Tania Clerq	Administratrice cooptée		
Michel Langlois	Administrateur		

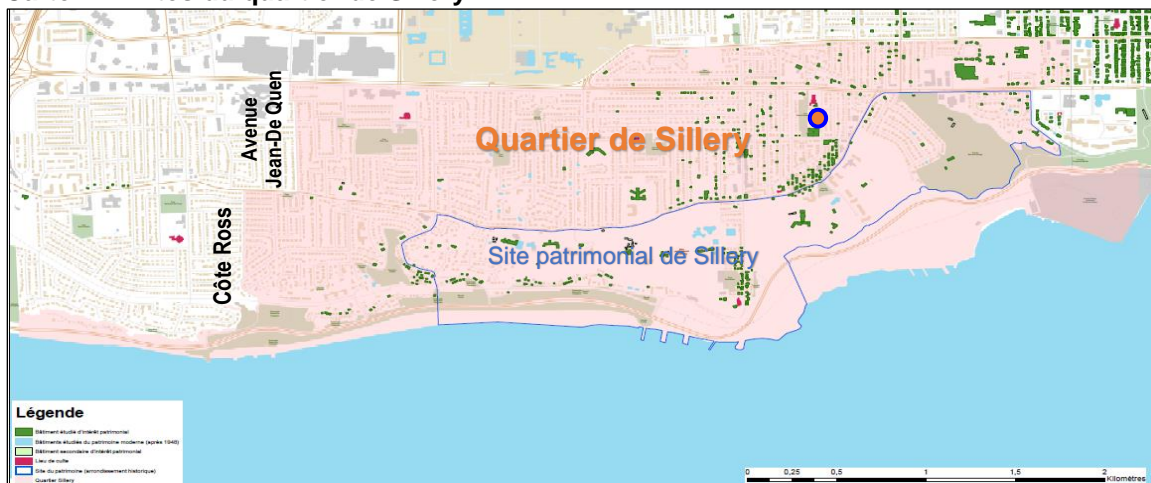
Les personnes qui occupent les postes de présidente, trésorier et secrétaire ont été désignées à la séance du 9 avril 2019.

Se sont joints aux assemblées publiques, la conseillère du district électoral de Saint-Louis–Sillery, M^{me} Émilie Villeneuve. Une conseillère en consultation publique du Service de l'interaction citoyenne, M^{me} Cristina Bucica, s'assure que les démarches menées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et rapporte les décisions auprès de l'administration municipale. Celle-ci n'a toutefois pas le droit de vote. M^{me} Lorraine Guay assume les tâches reliées au secrétariat des rencontres du conseil de quartier jusqu'à la fin mars. Mme Jocelyne Séguin prend la relève.

1.4 Territoire du quartier

Les limites du territoire du quartier de Sillery sont indiquées dans la carte ci-dessous :

Carte 1 Limites du quartier de Sillery.



Source : Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain, Ville de Québec. 2017.

— Limites du Site patrimonial déclaré de Sillery

● Centre communautaire Noël-Brulart

Quartiers limitrophes : au nord, CITE-UNIVERSITAIRE et SAINT-SACREMENT ; à l'est, MONTCALM et VIEUX-QUEBEC/CAP-BLANC/COLLINE-PARLEMENTAIRE ; à l'ouest SAINT-LOUIS.

Notons que le *Site patrimonial déclaré de Sillery*, institué en 1964, couvre 31 % du territoire du quartier, soit 235 hectares. En 2016, 2 380 personnes y vivent, soit 18% de la population totale de Sillery. De ce fait, la gestion du territoire entouré d'une ligne bleue dans la carte est soumise à deux instances, le Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec.

1.5 Aires de diffusion du quartier

Le quartier de Sillery est divisé en vingt-cinq (25) aires de diffusion (AD) dont 21 sont situées en haut de l'escarpement et trois à l'intérieur du site patrimonial déclaré et enfin une aire au niveau du fleuve Saint-Laurent (Voir en annexe la carte de la répartition des AD).

1.6 Population du quartier

Pour enrichir le portrait de la population de Sillery, nous avons procédé à un inventaire des résidences pour aînés installées sur notre territoire.

Le tableau révèle une grande offre de logement. En effet, en 2019, 1 611 unités privées et publiques sont ou seront offertes à une population de 13 570 résidents (2016), soit 1 résidence pour 8,4 personnes.

Tableau 2 Résidences pour aînés, 2019.

N ^{bre}	Résidence	MSSS	N°	Localisation	Unité	%
	Secteur Est			<i>Axe Saint-Louis</i>		
1	Saint-Brigid's (Jeffery Hale)	-	CHSLD 1645,	chemin Saint-Louis	142	9%
1	Manoir Saint-Louis (Ébèn)	2833	1655,	chemin Saint-Louis	51	3%
1	Domaine de Bordeaux (Chartwell)	4081	2140,	chemin Saint-Louis	143	9%
1	Appartements de Bordeaux (Chartwell)	6142	2142,	chemin Saint-Louis	149	9%
1	La Maison Legault	-	CHSLD 3035,	chemin Saint-Louis	9	1%
1	Villa Saint-Yves	2226	1358,	rue Teillet	12	1%
6				Sous-total	506	32%
	Secteur Est			<i>Axe René-Lévesque</i>		
1	Résidences Le Coulongeais	2228	1481,	boulevard René-Lévesque Ouest	15	1%
1	Domaine Saint-Dominique SEC	6473	CHSLD 1045,	boulevard René-Lévesque Ouest	191	12%
2				Sous-total	206	13%
	Secteur Ouest			<i>Axe Laurier</i>		
1	Résidence Ékla (Groupe Maurice)	7292	1200,	rue Sauvé	424	26%
1	- (Groupe Immostar) En construction	-	-	Jean-De Quen/Lapointe	475	29%
2				Sous-total	899	55%
10	Total				1 611	100%

Source : MSSS, Registre des résidences privées pour aînés, 2019.

2 Fonctionnement du conseil de quartier

2.1 Assemblées

En 2019, le conseil de quartier a tenu neuf assemblées ordinaires et a accueilli quatre demandes d'opinion de l'Arrondissement à ses rencontres du 12 avril, 7 mai et 12 novembre. Il n'y avait pas quorum à la rencontre de janvier. La démission de M^{me} Marie Lacerte de son mandat d'administratrice a été reçue en octobre, elle libère ainsi le poste de vice-présidente. La vice-présidence est confiée à M^{me} Hélène Garant. Le Conseil reçoit la démission de M. Michel Langlois le 16 septembre après avoir coopté M. Denis Cournoyer, son remplaçant. Quelques membres du Conseil terminent leur mandat, en avril : M. Marc-André Maranda, vice-président, et M^{mes} Tania Clercq et Patricia Côté.

Les assemblées publiques et l'assemblée générale annuelle (AGA) ont eu lieu au Centre communautaire Noël-Brulart. Vous trouverez le procès-verbal en annexe.

Tableau 3 Assemblée du conseil, 2019.

Assemblées	Date	Quorum	Début	Fin	Assemblées	Date	Quorum	Début	Fin
1	08/01	CR/non	19 h	21 h 00	Relâche de juillet				
2	12/02	PV	19 h	22 h 15	Relâche d'août				
3	12/03	PV	19 h	21 h 15	7	10/09	PV	19 h	21 h 40
AGA	09/04	PV	19 h	19 h 53	8	08/10	PV	19 h	21 h 40
5	07/05	PV	19 h	21 h 34	9	12/11	PV	19 h	21 h 30
6	11/06	PV	19 h	20 h 45	10	10/12	PV	19 h	21 h 25

2.2 Présences

Le conseil de quartier de Sillery a toujours tenu ses séances et délibéré en public. Les votes relatifs aux actions entreprises ont été pris à l'unanimité.

À toutes les assemblées, sauf celle de janvier, le quorum a été atteint. Un procès-verbal résumant le contenu de la séance a été rédigé par la secrétaire de soutien. Les procès-verbaux contiennent l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et les commentaires du public, le suivi des comités, les résolutions adoptées, les commentaires de la conseillère municipale, l'information sur la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière assemblée. Une fois adoptés, le suivi des résolutions est assuré et les procès-verbaux sont tous rendus disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à cette adresse :

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery

2.2.1 Les citoyennes et les citoyens

Environ 86 citoyennes et citoyens ont assisté aux séances du Conseil.

Tableau 4 Présence citoyenne, 2019.

	Janvier	Février	Mars	Avril (AGA)	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Nombre Date →	08	12	12	09	07	11	10	08	12	10	
Citoyennes et citoyens	25	9	1	10	18	5	?	2	13	3	86

2.2.2 Les invités du conseil

Au cours de l'année 2019, le conseil a eu le plaisir d'accueillir des invités à ses séances :

▪ **Demandes d'opinion**

12 février : Joëlle Carpentier et Chantal Poirier, conseillères en urbanisme, Ville de Québec, *Modifications au Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge relatif à plusieurs zones du quartier en lieu avec la largeur minimale de lot*, **RCA 3VQ 243**.

7 mai : Diane Collin et Marie-Claude Bergeron, conseillères en urbanisme, Ville de Québec, *Révision du règlement de concordance, modifications au PPU du Plateau centre de Sainte-Foy, du règlement de concordance*, **RCA 3VQ 248**.

Révision du règlement de concordance, modifications au PPU du Plateau centre de Sainte-Foy, du règlement de concordance, et règlement modifiant plusieurs zones situées dans les quartiers de Sillery (largeur minimale de lot), **RCA 3VQ 257**.

12 novembre : Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme, Ville de Québec, *Modification du règlement de concordance au PPU Belvédère visant la création d'une nouvelle zone 31271 Ha (1050, Grande Allée Ouest)*, **RCA 3VQ 254**.

▪ **Assemblée générale annuelle**

9 avril : Présentation de François Côté, conseiller à la mise en valeur du patrimoine, Ville de Québec, et de Pierre Dubois, professionnel de recherche au Laboratoire d'enquête ethnologique et multimédia (LEEM), Université Laval, *Plateforme Découvrir Québec*, quartier de Sillery.

▪ **Questions et commentaires du public**

8 janvier : Deux citoyennes exposent les enjeux de la pétition en cours sur le projet immobilier *Le phare*. Une résolution, 19-CA-02, sera entérinée à la séance du 12 février alors qu'il y a quorum.

11 juin : Une résidente du secteur à valeur patrimoniale de Bergerville, déplore l'incohérence des critères de remboursement des travaux de rénovation en milieu patrimonial. Un suivi sera fait.

8 octobre : Une citoyenne déplore l'absence de passage piétonnier sur le boulevard Laurier à la hauteur de l'avenue Joseph-Rousseau qui rejoint un passage piétonnier à la hauteur de la station du Métrobus Gérard-Morisset.

12 novembre : Un citoyen demande des informations sur les projets de resurfaçage de l'avenue des Maires-Gauthier. Un autre citoyen s'informe sur le projet de *Rues conviviales* de l'avenue du Chanoine-Morel. Des suivis seront entrepris.

M^{me} Émilie Beaulieu, résidente du secteur Saint-Yves, se demande si le Conseil a un plan d'action relativement à la sécurité routière du quartier.

10 décembre : Une citoyenne présente un projet d'avant-garde qui nécessitera des changements de zonage, *Nouvel habitat pour personnes vieillissantes* où l'habitation pourra être jumelée avec l'existant selon une formule de partage.

Un citoyen s'interroge sur la façon de comptabiliser les accidents puisque la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) et la Ville de Québec ne recensent pas de la même manière les événements accidentels.

Un citoyen est en accord avec la modulation des limites de vitesse proposée par la *Vision de la stratégie de sécurité routière*, mais insiste sur le respect des vitesses affichées.

▪ **Élèves du secondaire**

8 janvier : Environ une vingtaine d'élèves du cours *Éthique et culture religieuse* de Simon Poulin du secondaire V de l'école secondaire De Rochebelle de la commission scolaire des Découvreurs et cinq citoyens assistent à la rencontre.

2.2.3 La participation du conseil

Tableau 5 Présence à la table du conseil, 2019.

		Janvier	Février	Mars	Avril (AGA)	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Date→		08	12	12	09	07	11	10	08	12	10	
Pierrette Vachon												
L'Heureux	Présidente	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Marc-André Maranda	Vice-président	1	1	1	1							4
Gaétan Côté	Trésorier		1	1	1	1	1	1	1	1	1	9
Luc Trépanier	Secrétaire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Patricia Côté	Administratrice											0
Hélène Garant	Administratrice/Vice-présidente			1	1		1	1		1	1	6
Marie Lacerte	Administratrice/Vice-présidente		1	1	1		1					4
Astrid Martin	Administratrice					1	1	1			1	4
Tania Clercq	Administratrice cooptée	1										1
Nicole Lefebvre	Administratrice cooptée					1			1	1	1	4
Denis Cournoyer	Administrateur coopté							1	1	1	1	4
Michel Langlois	Administrateur			1	1	1	1					4
Total		4	5	7	7	6	7	6	5	6	7	60
Émilie Villeneuve	Conseillère municipale		1	1	1			1	1	1		6
Cristina Bucica	Conseillère en relation publique	1	1	1	1		1	1	1	1	1	10

2.3 Résolutions

Les administratrices et les administrateurs ont entériné 48 résolutions (1 à 48) au cours de l'année et se sont prononcés sur quatre demandes d'opinions (I à IV) souhaitées par l'Arrondissement.

8 janvier, rencontre 1

-

12 février, rencontre 2

- 1) 19-CA-01, approbation du procès-verbal du 11 décembre 2018.
- 2) **19-CA-02, Révision** du projet immobilier *Le Phare*.
- 3) **19-CA-03, Demande** de participation active à l'exercice de planification de l'axe de transport de tramway. (A)
- 4) **19-CA-04, Appui** au projet de relocalisation de la Société d'histoire de Sillery

- i. **Demande d'opinion RCA 3VQ 243**, Projet de modifications au Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge relatif à 26 zones du quartier en lien avec la largeur minimale de lot. **Les modifications sont approuvées.**

12 mars, rencontre 3

- 5) 19-CA-05, approbation du procès-verbal du 12 février.
6) **19-CA-06. Demande** de modification des règlements et des pratiques de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec.
7) 19-CA-07, nomination de M^{me} Cristina Bucica comme présidente d'élection lors de l'assemblée générale annuelle.
8) 19-CA-08, *émission d'un chèque de 80 \$ pour le secrétariat de soutien.*

9 avril, rencontre 4, Assemblée générale annuelle (AGA)

- 9) 19-CA-09, nomination de M^{me} Nicole Lefebvre et de M^{me} Astrid Martin comme administratrices cooptées.
10) 19-CA-10, nomination de M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux comme présidente.
11) 19-CA-11, nomination de M. Luc Trépanier comme secrétaire.
12) 19-CA-12, nomination de M. Gaétan Côté comme trésorier.
13) 19-CA-13, nomination de M^{me} Marie Lacerte comme vice-présidente.

9 avril, Assemblée générale annuelle (AGA)

- 19-AGA-01, adoption de l'ordre du jour.
19-AGA-02, adoption du procès-verbal de l'AGA 2018.
19-AGA-03, adoption du rapport annuel et des états financiers 2018.
19-AGA-04, émission d'un chèque de 80 \$ à la secrétaire de soutien.

7 mai, rencontre 5

- 14) 19-CA-14, -
15) 19-CA-15, -
16) 19-CA-16, approbation du procès-verbal du 12 mars.
17) 19-CA-17, approbation du procès-verbal modifié lors de l'AGA du 9 avril.
18) **19-CA-18, Appui** à la proposition d'Alliance-Ariane pour une politique nationale d'aménagement du territoire et de l'urbanisme.
19) **19-CA-19, Demande** de modification des règlements et des pratiques de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec.
20) 19-CA-20, *tarif de rédaction du procès-verbal fixé à 80 \$/rencontre.*
21) 19-CA-21, *émission d'un chèque de 80 \$ pour le secrétariat de soutien.*
22) 19-CA-22, *émission d'un chèque de 74,68 \$ pour les frais encourus lors du 15^e anniversaire du Conseil, 2004-2019 qui a eu lieu le 9 avril.*

- ii. **Demande d'opinion RCA 3VQ 248**, Projet de modifications au Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge en concordance avec le PPU du plateau centre de Sainte-Foy. **Les modifications sont approuvées.**

- iii. **Demande d'opinion RCA 3VQ 257**, Projet de modifications au Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à plusieurs zones situées dans les quartiers de Sillery (largeur minimale de lot). **Les modifications sont approuvées.**

11 juin, rencontre 6

- 23) 19-CA-23, approbation du procès-verbal du 7 mai.
24) **19-CA-24, Demande** d'une contre-expertise indépendante sur l'état de la structure et d'entreprendre une évaluation de la valeur patrimoniale de l'aréna Jacques-Côté.
25) **19-CA-25, Appui** au projet du réseau structurant de transport en commun. (B)

26) **19-CA-26, Demande** de bonifier la réglementation afin d'augmenter la préservation des arbres et des boisés existants.

27) 19-CA-27, *émission d'un chèque de 97,73 \$ pour l'inscription au panel sur l'habitation du 19 mars.*

10 septembre, rencontre 7

28) 19-CA-28, approbation du procès-verbal du 11 juin.

29) 19-CA-29, nomination de M. Denis Cournoyer comme administrateur coopté.

30) 19-CA-30, *émission d'un chèque de 40 \$ pour les frais encourus lors du 15^e anniversaire du Conseil, 2004-2019 qui a eu lieu le 9 avril.*

31) 19-CA-31, *émission d'un chèque de 35 \$ pour la production de la déclaration annuelle du Conseil auprès du Registre des entreprises du Québec.*

32) 19-CA-32, *émission d'un chèque de 80 \$ pour le secrétariat de soutien de juin.*

33) 19-CA-33, *émission d'un chèque de 80 \$ pour le secrétariat de soutien de septembre.*

11 octobre, rencontre 8

34) 19-CA-34, approbation du procès-verbal du 10 septembre.

35) **19-CA-35, Demande** de rejet du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de l'Agglomération de Québec auprès de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMHQ).

36) **19-CA-36, Appui** à la demande de subvention de la Société d'histoire de Sillery auprès de la Fondation Québec Philanthrope.

37) 19-CA-37, *émission d'un chèque de 80 \$ pour le secrétariat de soutien.*

12 novembre, rencontre 9

38) 19-CA-38, approbation du procès-verbal du 8 octobre.

39) 19-CA-39, Demande d'opinion pour le 1050, Grande Allée Ouest.

et

iv. **Demande d'opinion RCA 3VQ 254**, Projet de modifications au Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge en concordance avec le PPU Belvédère sur la propriété du 1050, Grande Allée Ouest en visant la création d'une nouvelle zone 31271 Ha. **Les modifications sont approuvées, 19-CA-39.**

40) **19-CA-40, Demande** aux autorités responsables de l'application de la loi 122² de lier les subventions aux médias nationaux à une présence accrue et libre des élues et élus des conseils de quartier et aux associations et groupes de défense des citoyennes et des citoyens reconnus.

41) **19-CA-41, Appui** au conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides pour préserver le milieu forestier humide au nord des rues de l'Angelot et de Bigorre.

42) 19-CA-42, *émission d'un chèque de 80 \$ pour le secrétariat de soutien.*

43) 19-CA-43, *émission d'un chèque de 16 \$ pour des frais de stationnement à l'Hôtel-de-Ville de Québec.*

44) 19-CA-44, nomination de M^{me} Hélène Garant comme vice-présidente.

10 décembre, rencontre 10

45) 19-CA-45, approbation du procès-verbal du 12 novembre.

46) 19-CA-46, nomination de M^{me} Astrid Martin comme représentante à la Table Vélo.

47) 19-CA-47, nomination de M^{me} Hélène Garant comme porteuse de résolution sur la *Visibilité* à la Table des présidentes et des présidents des conseils de quartier.

48) 19-CA-48, *émission d'un chèque de 80 \$ pour le secrétariat de soutien.*

On peut consulter le texte complet des résolutions à l'adresse suivante :

² Loi 122, loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximités et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/proces_verbaux.aspx

2.4 Organisation du conseil de quartier

2.4.1 Participation citoyenne

En début d'année, le directeur du service de l'interaction citoyenne s'adresse au conseil de quartier. Il a comme mandat de prendre en charge l'accompagnement des 27 conseils de quartier de la Ville. Un effort de mise en commun des bonnes pratiques a été lancé. L'ensemble des services que l'équipe de participation publique offre nous a été présenté. Les conseils de quartier sont perçus comme un élément important de la mise en œuvre de la *Politique de consultations de la Ville de Québec*. La description de tâche des conseillers et des conseillères en consultations publiques est déposée ainsi que les modalités de soutien offert par la Ville.

La politique de participation publique est toujours attendue. Elle sera finalement déposée en février 2020. Le projet nous est présenté le 26 février 2020. Notons le rôle des conseils de quartier :

CHAPITRE IV, SECTION II CONSULTATION DU CONSEIL DE QUARTIER³

27. L'instance compétente peut consulter le conseil de quartier sur une question relative aux matières mentionnées à l'article 25 et sur toute autre matière lorsque l'enjeu concerne les résidents d'un quartier. Conformément à l'article 36.1 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec, le conseil de quartier peut, de sa propre initiative, transmettre au conseil de la ville son avis sur toute matière concernant le quartier. Dans la mesure des ressources qui lui sont allouées, il peut préalablement et de sa propre initiative tenir une mesure de participation publique sur une matière qui n'est pas autrement assujettie à une démarche de participation publique.

28. Le conseil de quartier transmet son opinion à l'instance compétente dans un délai de 45 jours de la demande. Cette opinion est formulée au moyen d'un rapport écrit, signé par son président ou en cas d'empêchement de ce dernier, par un autre membre ayant assisté aux travaux.

2.4.2 Plan d'action du conseil

Le plan d'action 2018-2019 décrit le cadre dans lequel s'inscrivent toujours les activités qui ont retenu l'attention du conseil de quartier au cours de l'année 2019 (Voir annexe). Celui-ci n'a pas fait l'objet d'un remaniement depuis 2016. Le Conseil s'est plutôt intéressé à l'étude de la population de son territoire et plus particulièrement aux résidences des aînés. En 2016, la population du quartier est de 13 570 personnes, soit 2,6 % de la population de la ville de Québec. Sillery occupe le 25^e rang des 35 quartiers de la Ville en matière de population. On y dénombre plus de femmes que d'hommes et les 65 ans et plus représentent 27 % de la population totale tandis que dans l'agglomération de Québec cette tranche d'âge ne représente que 20 %. On remarque donc un vieillissement important de la population qui se classe au huitième rang des quartiers les plus âgés.

2.4.3 Composition du conseil

Lors de l'assemblée générale annuelle du 9 avril, le vice-président, monsieur Marc-André Maranda et les administratrices mesdames Patricia Côté et Tania Clercq terminent leur mandat. Aucun poste n'étant disponible, le Conseil a recours à la cooptation. Le Conseil accueille mesdames Astrid Martin et Nicole Lefebvre par la résolution 19-CA-09. Le 11 juin, à la suite de la démission de M^{me} Clercq, M^{me} Martin est élue par acclamation pour deux ans. M. Denis Cournoyer, proposé par M. Michel Langlois, remplace celui-ci en septembre. La vice-présidence est confiée à M^{me} Marie

³ Ville de Québec, Règlement R.V.Q. 2705, *Politique de participation publique de la ville de Québec*, version du 10 janvier 2020, page 8.

Lacerte par la résolution 19-CA-13 et elle sera reprise par M^{me} Hélène Garant selon la résolution 19-CA-44 à la fin de l'année 2019.

2.4.4 Communications du conseil

▪ Internet

Le site internet de la Ville de Québec présente des documents et des informations sur les conseils de quartiers. Pour vous informer, utilisez l'adresse suivante :

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/index.aspx

L'ensemble des mémoires déposés par le Conseil sont disponibles sur la page internet du conseil de quartier dans la section Mémoires et avis :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/memoires-et-avis.aspx

Le document du portrait sociodémographique et économique du quartier, 50 pages, janvier 2019, est accessible à cette adresse :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/Sillery_Portrait.pdf

▪ Facebook

De façon à enrichir l'information offerte aux citoyennes et aux citoyens, le conseil de quartier de Sillery s'est doté d'une page Facebook en 2017. L'objectif est de communiquer rapidement de l'information sur les événements et les débats sur les enjeux municipaux susceptibles d'intéresser la population du quartier. Le Conseil informe les citoyens et les citoyennes de la tenue des réunions et donne un accès à l'ordre du jour. Le Conseil souhaite atteindre, au cours des prochains mois, un nombre plus important de personnes à partir de sa présence sur les réseaux sociaux. Consultez la page Facebook à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/search/pages/?q=conseil%20de%20quartier%20de%20sillery>

▪ La presse

Une première démarche a été entreprise pour diffuser de l'information dans le journal hebdomadaire *L'Appel*.

Photo 1 Les administratrices et les administrateurs du Conseil, 2018-2019.



Le *Journal L'Appel* propose une photo du Conseil prise à la rencontre du 12 novembre où l'on reconnaît, **Gaétan Côté**, trésorier; **Luc Trépanier**, secrétaire; **Nicole Lefebvre**; **Pierrette Vachon-L'Heureux**, présidente; **Denis Cournoyer** et **Hélène Garant**, vice-présidente. M^{me} **Astrid Martin** est absente (Voir annexe III la biographie).

Photo prise lors de l'assemblée du 12 novembre 2019.

3 Mandat du conseil de quartier

Le conseil de quartier reçoit les mandats de formuler une recommandation au conseil d'arrondissement sous forme de demande d'opinion en vertu de l'article 74.1 de la Charte de la Ville de Québec. En 2019, quatre demandes d'opinion ont été sollicitées.

3.1 RCA3VQ 243, Deuxième rencontre, 12 février 2019

Projet de modifications au Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge relatif à 26 zones du quartier en lien avec la largeur de lot.

Carte 2 Zones modifiées du quartier de Sillery, 12 février 2019.



Il est recommandé unanimement d'adopter le projet relatif à plusieurs zones du quartier en lien avec la largeur minimale de lot.

3.2 RCA3VQ 248, Cinquième rencontre, 7 mai 2019

Projet modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme en concordance avec le programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy (R.C.A3.V.Q.248).

Projet de correction globale des marges latérales de certains lots de faible densité, découlant d'un omnibus, sur la largeur minimale des lots :

31017Ha		31018Ha		31019Ha
---------	--	---------	--	---------

Et assouplissement de la localisation verticale de l'usage H1 :

Logement dans l'îlot Lapointe		Zone 31001Ma	
-------------------------------	--	--------------	--

Carte 3 PPU du Plateau Centre de Sainte-Foy, 7 mai 2019.



Il est recommandé à l'unanimité d'adopter le projet de modification des zones mentionnées et de **ne pas adopter** les nouvelles normes proposées pour la zone 31019Ha (rue du Colonel-Mathieu).

3.3 RCA3VQ 257, Cinquième rencontre, 7 mai 2019

Projet modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur la largeur minimale de lot dans le secteur Saint-Yves, à proximité de la rue du Colonel-Mathieu et de l'avenue Charles-Huot. (R.C.A3.V.Q.257).

Projet d'ajout de normes de lotissement pour les zones suivantes (largeur minimale de lot) :

31017Ha | 31018Ha | 31019Ha

Carte 4 Secteur Saint-Yves, 7 mai 2019.



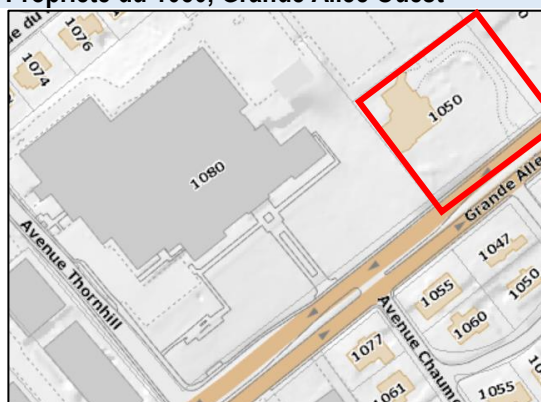
Il est recommandé à l'unanimité d'adopter le projet de modification des trois zones.

3.4 RCA3VQ 254, Neuvième rencontre, 12 novembre 2019

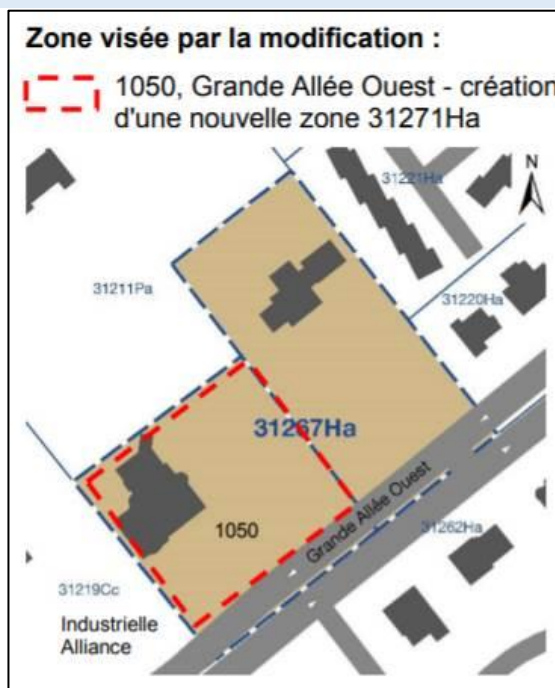
Demande d'opinion sur le Règlement de en concordance avec le programme particulier d'urbanisme Belvédère concernant la propriété sise au 1050, Grande Allée Ouest (R.C.A3.V.Q.254).

Carte 5 PPU Belvédère, secteur Industrielle-Alliance, 12 novembre 2019.

Propriété du 1050, Grande Allée Ouest



Extrait du procès-verbal, 12 novembre, page 3.



Il est recommandé, avec une abstention, d'adopter le projet de modification par la résolution 19-CA-39 visant à la création d'une nouvelle zone 31271Ha, correspondant au 1050, Grande Allée Ouest.

4 Dossiers du conseil de quartier

Plus d'une cinquantaine de dossiers ont été abordés au cours de l'année 2019. Ces dossiers sont regroupés sous quatre grands thèmes :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Urbanisme et aménagement | 2. Mobilité durable et environnement |
| 3. Histoire, patrimoine et culture | 4. Communautaire, parc et loisir |

4.1 Urbanisme et aménagement

Pour une politique nationale d'aménagement du territoire, regroupe des organisations et experts réunis dans une vision commune : que l'aménagement du territoire et l'urbanisme soient une priorité au Québec. La Fédération québécoise des municipalités lance une démarche de réflexion et de discussion pour améliorer le processus d'aménagement au Québec. L'objectif visé est un retour à l'AU qui est une loi de décentralisation. Le Conseil par sa résolution 19-CA-18, déclare qu'il est fondamental et urgent de réunir, dans un même texte ayant statut de Politique nationale, une vision d'ensemble assortie de principes fondamentaux en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme qui puisse assurer la coordination de l'ensemble des lois, politiques et interventions de l'État et des instances municipales.

4.1.1 Comité de suivi du PPU de Sillery

Rappelons que le Comité de suivi de la mise en œuvre du *Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Site patrimonial Sillery et de ses environs* a été mis sur pied à la suite de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec tenue le 19 septembre 2016.

Le comité est formé de la conseillère du district électoral de Saint-Louis-Sillery, du directeur de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, des conseillères en urbanisme, du représentant de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire, de la représentation du Bureau du transport, du conseil de quartier de Sillery, du jardin communautaire de Sillery, du noyau ouvrier Saint-Michel, de la Société de développement commercial de Maguire et de la Société d'histoire de Sillery.

Le Comité a tenu une réunion le 2 avril 2019 pour discuter principalement de la stratégie de développement et de la circulation dans le faubourg Saint-Michel proposée par la Ville et préparer la rencontre des citoyennes et des citoyens à cet effet. Le comité se penche aussi sur la démolition prévue de l'aréna et sur le réaménagement du parc Saint-Michel.

▪ Circulation dans le faubourg ouvrier Saint-Michel

La Ville propose une stratégie de développement et de circulation dans le faubourg Saint-Michel. À la demande des citoyens qui souhaitent qu'une rue soit aménagée à partir du chemin Saint-Louis pour accueillir la circulation des habitants *Sous-Les-Bois*. À la suite de l'avis défavorable de la CUCQ, la Ville entreprend l'analyse de scénarios alternatifs. Pour assurer la reconnaissance du noyau communautaire du faubourg, il y aura bonification du parc Saint-Michel. En marge du PPU, la décision est prise de cesser l'exploitation de l'aréna et d'introduire l'usage résidentiel.

La révision de la stratégie de circulation et de développement propose des maisons unifamiliales en projet d'ensemble avec accès par la rue du Cardinal-Persico.

L'invitation est lancée aux citoyens et aux citoyennes à une rencontre d'information le 9 mai à 19 heures à l'édifice Andrée-P.-Boucher.

▪ **Démolition de l'aréna Jacques-Côté**

À sa réunion du 11 juin, le Conseil dépose la résolution 19-CA-24 pour demander un moratoire sur la démolition de l'aréna Jacques-Côté en relation avec la démarche des bâtiments du patrimoine



moderne, 1940-1980. L'inclusion dans ce patrimoine moderne de l'aréna, témoin de notre sport national, le hockey, en lien avec l'industrie du bois par l'usage de ce matériau marquant l'époque des barons du bois et de la vie communautaire et sociale, témoignerait de l'histoire du maître d'œuvre Jacques Côté de même que celle du grand Jean Béliveau. Il est à noter que le Conseil a déposé des résolutions à ce propos le 8 mai 2018, résolution 18-CA-16, le 11 septembre 2018, résolution 18-CA-28, 13 novembre 2018, résolution 18-CA-33, et finalement le 11 juin 2019, résolution 19-CA-24.

Source : Parc Saint-Michel, Ville de Québec, 2019.

Le Conseil a aussi jugé bon de faire parvenir une lettre au Vérificateur général la Ville demandant des explications et des informations sur le passage du statut de bien public au statut de bien privé pour permettre la démolition de l'aréna. Le Vérificateur nous répond qu'il est à élaborer son plan directeur d'audit et que notre demande sera considérée à l'intérieur de cette démarche.

Illustration 1 Dossier de l'aréna Jacques-Côté, 2019.

Lettre envoyée	Lettre reçue
<p>CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY Arrondissement de Sillery-Fox-Sillery-Cap-Rouge 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p> <p>Monsieur Michel Samson, Vérificateur général Ville de Québec 305, rue Racine, RC 12 Québec (Québec) G2B 1E7</p> <p>16/09/2019 Demande d'enquête sur certains aspects de la démolition de l'aréna Jacques-Côté</p> <p>Monsieur le Vérificateur général,</p> <p>Lors de sa réunion de mardi dernier, le 10 septembre, le Conseil de quartier de Sillery a fait le point sur le déroulement du dossier de l'aréna Jacques-Côté, situé dans le noyau ouvrier Saint-Michel du Site patrimonial déclaré de Sillery.</p> <p>Le Conseil prend en compte la vérification de l'aménagement du territoire de 2015 confirmant la capacité de la Ville à réaliser les projets permettant de concrétiser la vision du développement de son territoire.</p> <p>Le Conseil prend en compte également que la Ville exerce maintenant certains des pouvoirs confiés à la ministre de la Culture et des Communications en vertu de la <i>Loi sur les Biens culturels</i> y compris ceux touchant un immeuble situé dans un site patrimonial déclaré dont elle est propriétaire.</p> <p>Cependant, le Conseil demande une enquête qui permettrait d'informer les citoyennes et les citoyens sur la pertinence de déclarer l'aréna Jacques-Côté un bien excédentaire le faisant ainsi passer de bien public à bien privé.</p> <p>Le Conseil s'interroge aussi sur le fait que la Ville ait écarté l'aréna de Sillery de sa campagne pour classer les bâtiments significatifs de l'architecture moderne des années 1940 à 1980.</p> <p>Le Conseil a déjà déposé à la Ville une résolution portant sur la sauvegarde de cet équipement sportif et culturel qui était l'aréna. Celle-ci a été suivie de propositions d'aménagement de l'espace libéré et enfin d'une demande de moratoire sur la démolition.</p> <p>Toutes informations ou précisions qui pourraient nous être fournies contribueraient à assurer une meilleure transparence dans les communications avec les citoyennes et les citoyens à propos de l'aménagement du noyau ouvrier Saint-Michel.</p> <p>Vous prie de recevoir, Monsieur le Vérificateur général, nos salutations distinguées.</p> <p><i>Pierrette Vachon-L'Heureux</i> Pierrette Vachon-L'Heureux, Présidente</p> <p>Pièces jointes : Quatre résolutions du CQS : en 2019, 19-CA-24; en 2018, 18-CA-33, 18-CA-28, 18-CA-16.</p> <p>ConseilQuartier Sillery@ville.quebec.ca</p>	<p>VILLE DE QUÉBEC Vérificateur général l'accent d'Antoine</p> <p>Le 19 septembre 2019</p> <p>Madame Pierrette Vachon-L'Heureux Présidente Conseil de quartier de Sillery Édifice Andrée-P. Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p> <p>Objet : Demande d'enquête sur certains aspects de la démolition de l'aréna Jacques-Côté</p> <p>Madame,</p> <p>J'ai pris connaissance de la lettre, accompagnée de quatre résolutions, que vous m'avez transmise le 16 septembre dernier où vous me demandez de procéder à une enquête sur certains aspects de la démolition de l'aréna Jacques-Côté.</p> <p>Je suis actuellement à élaborer mon plan directeur d'audit et votre demande sera considérée à l'intérieur de cette démarche. Le plan directeur d'audit se veut un document qui guidera mes travaux d'audit pour les prochaines années. Le choix des travaux à réaliser s'effectue en fonction de différents critères dont l'importance des risques et enjeux liés à la Ville.</p> <p>Je vous remercie des informations que vous m'avez transmises et j'y accorderai toute l'attention requise.</p> <p>Vous prie d'agréer, madame, mes salutations distinguées.</p> <p>Le vérificateur général de la Ville de Québec,</p> <p><i>Michel Samson</i> Michel Samson, FCPA auditeur, FCA MS/hb</p> <p>305, rue Racine, bureau RC12 Québec (Québec) G2B 1E7</p>

▪ **Sentier des Grands-Domains-de-Sillery**

Nous sommes passés du sentier linéaire de la *Falaise de Sillery* au sentier des *Grands-Domains-de-Sillery*. L'année 2019 a été l'année de conception de la phase 1 du projet qui s'étale d'octobre 2018 à avril 2020.

▪ **Comité sur l'identification visuelle**

En septembre, la présidente a fait parvenir aux membres du Conseil l'appel de proposition sur invitation avec concept préliminaire rémunéré reçu pour avis de M^{me} Hélène Nadeau, conseillère à la mise en œuvre de projets d'aménagement et de patrimoine, responsable du comité pour l'identification visuelle pour le *Site patrimonial de Sillery*. Un montant de 20 000 \$ a été attribué pour l'appel d'offres sur l'identification visuelle du Site patrimonial de Sillery. Le conseil est favorable à cette action et la présidente, membre du comité, informera celle-ci de son approbation.

4.1.2 Vision de l'habitation

À la suite du sondage auxquels les membres ont participé en 2018, le mandat est donné à Marie Lacerte de représenter le Conseil à la rencontre du 28 février. La discussion porta sur Québec, ville attractive, inclusive et innovante. L'offre de logements et le transport structurant, la mixité sociale et les innovations sociales, technologiques ainsi que de nouvelles formes d'habitats et le développement durable seront privilégiés par la représentante à cette rencontre. La nordicité de la Ville est un autre point important. La représentante a fait un résumé fort détaillé aux membres du



Conseil. Elle participera au forum du 19 mars qui permettra de susciter une réflexion sur les principaux enjeux d'habitation tels que le vieillissement de la population, l'accessibilité des logements, la densification harmonieuse, la mixité sociale et la revitalisation des quartiers. Malheureusement, le rapport n'a pas été déposé. La conseillère, Émilie Villeneuve, est responsable de ce dossier à la Ville et souhaite vivement que la Vision de l'habitation soit présentée avant la fin de l'année.

Source de la photo : Émilie Villeneuve, membre du comité exécutif responsable du développement et de l'habitation, 12 au 14 juin 2019 au Centre de foires, Grand forum sur l'habitation, Ville de Québec.

▪ **Hébergement touristique collaboratif**

Le dossier de l'hébergement touristique collaboratif préoccupe le Conseil à la suite du dépôt du mémoire de madame Marry Vener Shee, *Le logement coûte cher*, déposé au Conseil le 11 septembre 2018. Le *Règlement sur les établissements d'hébergement touristique* (chapitre E-14.2, r. 1) attendu entrera en vigueur en mai 2020.

4.1.3 Politique de déneigement

La rencontre sur le déneigement organisée par la Ville de Québec proposait quatre tables de discussions sur des aspects spécifiques du déneigement. La préoccupation du conseil de quartier de Sillery pour un meilleur déneigement des trottoirs a été largement partagée. La Ville de Québec tiendra un forum de discussion le jeudi 20 juin ainsi qu'une consultation en ligne du 10 au 30 juin.

4.1.4 Avenue du Chanoine-Morel

Par sa résolution 18-CA-27 du 11 septembre 2018 intitulée *Réaménagement de l'avenue du Chanoine-Morel, secteur entre la rue Sheppard et le chemin Saint-Louis*, le Conseil avait souligné le travail entrepris depuis 2016 et appuyé cette démarche qui s'inscrit dans l'approche de *Rues conviviales* et vise à créer un environnement sécuritaire.

Un résidant de la rue Sheppard revient sur le sujet du réaménagement de l'avenue du Chanoine-Morel et souhaite préciser qu'à sa connaissance, il n'y a pas eu d'opposition de la part des résidents lors des rencontres auxquelles il a assisté. Au contraire, les citoyens étaient très enthousiastes. Il regrette que la Ville ne soit pas revenue avec le projet par la suite pour répondre à cette demande, une résolution sera préparée par le Conseil pour manifester à la Ville l'intérêt citoyen à aller de l'avant avec ce projet de réaménagement afin de répondre tant aux besoins des citoyennes et des citoyens qu'à ceux des commerçantes et des commerçants.

4.1.5 Société de développement commerciale Maguire

La raison sociale de l'immeuble de copropriété dont la construction est prévue par l'entreprise Immostar à savoir *Le Maguire Avenue* est problématique. Par sa résolution du 11 décembre 2018, le Conseil suggère au promoteur d'utiliser une raison sociale en accord avec la systématique du français. Afin d'obtenir une correction de la raison sociale, le Conseil dépose une plainte à l'Office québécois de la langue française le 1^{er} mars 2019 à l'égard de l'entreprise Immostar. À l'occasion de la rencontre le 23 mai 2019, le promoteur immobilier nous informe que l'immeuble sera connu sous le nom *Le Maguire sur l'avenue*.

4.1.6 Projet immobilier *Le Phare*

Le dossier se poursuit en 2019 par une résolution du Conseil pour appuyer une pétition citoyenne. Le conseil avait déjà réagi à la rupture de ce pacte social en 2015 et il le fait à nouveau en 2019 par la résolution 19-CA-02 qui réaffirme qu'il est souhaitable pour la Ville de Québec d'avoir un



projet représentant la créativité et l'innovation de la Ville et de son milieu. En conséquence, une révision du projet *Le Phare* en tenant compte des considérations exprimées quant à la hauteur des tours ainsi que leur impact écologique et structurel au sein de ce secteur est demandée.

Le service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec répond au Conseil le 30 juillet 2019 :

Source de la photo : Le Soleil, 2019.

« La Ville a approuvé le projet le Phare officiellement le 17 décembre 2018. Depuis, la Ville et les représentants des propriétaires ont entamé des discussions pour parvenir à une entente pour la réalisation de travaux municipaux et d'une connexion pour les autobus du RTC à même le projet. Quant à la densité et la hauteur du projet, celui-ci répond aux orientations du Programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy. La densité et la hauteur les plus importantes sont prévues dans ce quadrilatère. La forme des bâtiments est différente, mais un projet conforme aurait pu accueillir la même intensité d'activité.

La Ville n'exigera pas de modification en matière de gabarit à ce projet et fera en sorte que le projet se réalise en conformité avec ses processus et règlements. Ainsi, il est prévu que les ententes sur les travaux municipaux soient conclues pour la délivrance des permis de construire de même que les autorisations de la Commission d'urbanisme et de conservation sont également données pour chacun des permis de construire. »

4.1.7 Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec

En octobre, à la demande de la *Voie citoyenne* concernant la protection des terres agricoles de Beauport, le Conseil dépose une résolution, 19-CA-35, concernant une proposition de rejeter le schéma d'aménagement et de développement révisé de l'Agglomération de Québec. Cette demande s'adresse particulièrement à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, madame Andrée Laforest.

4.1.8 Agriculture urbaine

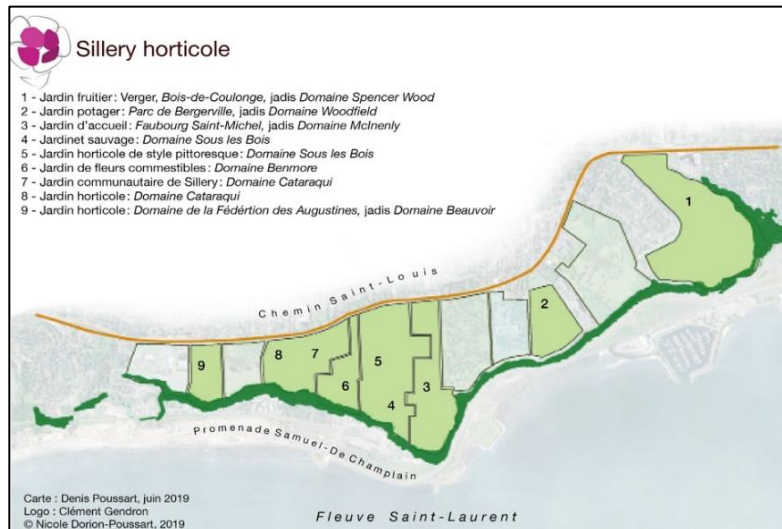
▪ SADAQ

Le changement au *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec* (SADAQ) autorise désormais l'agriculture partout à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Cette décision s'inscrit dans la suite de la demande citoyenne reçue par le Conseil en 2018. Dans cet esprit la Ville proposera un plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025 dans lequel l'agriculture urbaine est définie comme toute activité agricole pratiquée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Elle désigne principalement la production de végétaux comestibles et l'élevage de petits animaux.

▪ Colloque citoyen

Un colloque citoyen sur l'agriculture de proximité et ses bienfaits est en gestation afin de promouvoir le projet Sillery horticole et plus particulièrement le parc nourricier. Malgré l'intérêt du projet, la Ville a choisi de privilégier, pour le moment, les jardins communautaires de Sillery situés à Cataraqui. Le terme *parc nourricier* a été choisi à cause de la configuration asymétrique de l'espace à cultiver dans l'esprit pittoresque. Il borderait le sentier linéaire et occuperait 14 500 m². Il serait réalisé selon le concept de la permaculture qui vise la biodiversité sans fertilisant.

Carte 6 Projet de parc nourricier, 2019.



Source : <http://www.sillery-quebec.com/nouvelles.htm>

▪ Problématique de l'agrile du frêne

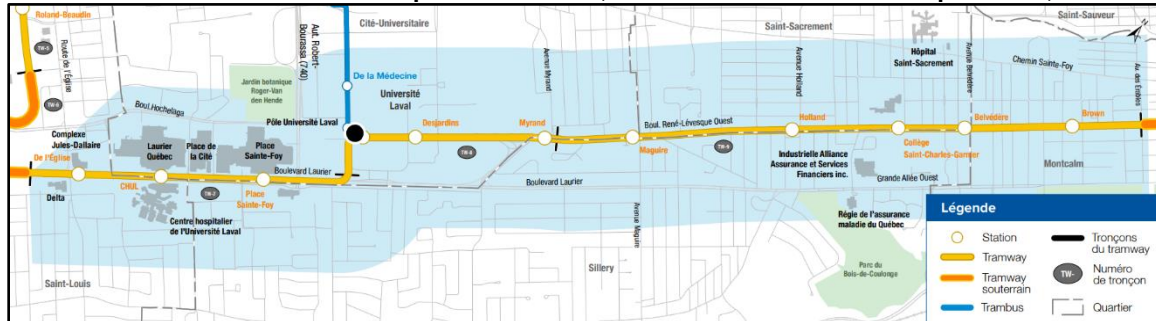
L'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge a proposé une rencontre portant sur la problématique de l'agrile du frêne le lundi 4 novembre. L'objectif était de nous informer sur la situation actuelle dans l'Arrondissement et de nous présenter le plan d'action de la Ville pour les années à venir.

4.2 Mobilité durable et environnement

4.2.1 Réseau structurant de transport en commun

À la demande de la Table des présidents et des présidentes de la ville de Québec, par sa résolution 19-CA-03 du 12 février, le Conseil se prononce encore en faveur du projet du réseau structurant de transport en commun. Le Conseil suit très attentivement les développements liés au projet. Un tronçon du tramway, entre le pôle d'échange de la Cité-Universitaire et le terminus Belvédère, empruntera l'axe du boulevard René-Lévesque.

Carte 6 Réseau structurant de transport en commun, secteur Laurier/René-Lévesque Ouest, 2019.



Source : https://www.reseaustructurant.info/citoyens/comites/docs/RST_Comite_voisinage_agrandi_Comite2-MOD.pdf

Par sa résolution 19-CA-25 du 11 juin, le Conseil appuie à nouveau le projet à la demande de la Table de concertation Environnement en soulignant l'urgence de lier la mise en œuvre d'un réseau à l'échelle de l'agglomération autant que l'importance de ce réseau, et de ce fait, espèrent voir le financement de ce projet confirmé afin d'éviter de mettre en danger sa mise en œuvre à l'intérieur de l'échéancier préparé par la Ville.

4.2.2 Circulation et sécurité routière

Comme à chaque année, plusieurs citoyennes et citoyens ont fait part au conseil de quartier de différents problèmes touchant la vitesse des véhicules ainsi que les volumes de circulation jugés excessifs dans des quartiers résidentiels. À chaque occasion, le conseil de quartier a pris fait et cause pour la population de la zone visée et a fait valoir leur point de vue auprès des autorités responsables de l'Arrondissement.

Dans le cadre du développement de la Stratégie de la sécurité routière liée au projet de loi 165, *Loi modifiant le code de la sécurité routière et d'autres dispositions*, le Conseil décide de préparer une lettre étoffée qui sera déposée le 10 janvier 2020. À cet effet, il recevra les commentaires du Conseil d'établissement de l'école Saint-Michel et prendra connaissance des propositions de l'organisme Solidarité Familles et sécurité routière.

4.2.3 Gestion des matières résiduelles

La Vision pour une saine *Gestion des matières résiduelles* (GMR), 2018-2028, adopté en mai 2019, s'inscrit dans la foulée de ce qui a été entrepris depuis le *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* (PMGMR). En juin 2019, la Ville informe alors les citoyens et citoyennes que la collecte des résidus alimentaires se fera par sacs en 2022. Ces sacs seront faits de plastique recyclable. D'une couleur type et distribués gratuitement de porte en porte, les sacs de résidus alimentaires seront collectés en même temps que les ordures. L'invitation est lancée aux administrateurs et administratrices des conseils de quartier pour le lundi 25 novembre pour une rencontre ayant comme objectifs;

- Expliquer le fonctionnement de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Ville.
- Mettre à jour sur les matières acceptées et refusées dans le bac de recyclage.
- Informer sur la manière de se départir des résidus dangereux.
- Donner des trucs et astuces pour vous permettre de répondre aux questions courantes posées par votre entourage, autant au travail qu'à la maison.

La Ville compte mettre en valeur par réemploi, recyclage, biométhanisation, et valorisation énergétique de toutes les matières générées sur son territoire.

4.3 Histoire, patrimoine et culture

4.3.1 Site patrimonial déclaré de Sillery

Outre les travaux du comité de suivi du PPU de Sillery et de ses environs, le Conseil interpelle la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) par sa résolution 19-CA-06, en demandant à la Ville de modifier les règles de fonctionnement de la *Commission d'urbanisme et*

de conservation afin d'assurer une publication des avis pertinents de la Commission et de l'argumentaire justificatif qui les accompagne et de demander à la Ville de Québec de modifier les pratiques de la Commission d'urbanisme et de conservation afin d'intégrer à son processus décisionnel une véritable participation citoyenne émanant des conseils de quartier.

Le Conseil réitère sa demande en mai par sa résolution 19-CA-19 intitulée *Interventions en site patrimonial déclaré*. La Commission s'empresse d'accuser réception et informe le Conseil qu'elle est actuellement en révision de ses processus et qu'elle évaluera la possibilité de rendre publics certains ajouts.

4.3.2 Société d'histoire de Sillery

La Société d'histoire de Sillery (SHS) sollicite l'appui du Conseil en vue d'aménager dans le *Memorial Hall* de Saint Michael. Le Conseil appuie le projet de relocalisation par sa résolution du 12 février, 19-CA-04.

Le Conseil appuie également la Société par la résolution 19-CA-36 d'octobre la demande de subvention à la Fondation Québec Philanthrope de consacrer à l'identification des parcours patrimoniaux sur le territoire du quartier de Sillery.

4.4 Conseil de la culture

À la Table Histoire-Patrimoine du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, le 19 mars, le suivi de l'action portant sur le patrimoine religieux en collaboration avec la Table des intervenants municipaux du Conseil fut entrepris en plus du suivi de la planification stratégique.

Le mardi 23 avril, au Domaine Maizerets se tenait une journée de réflexion qui portera sur les enjeux de la sauvegarde du patrimoine religieux en Capitale-National et Chaudière-Appalaches.

Ce 28 mai, autour de la Table Histoire-Patrimoine, un retour portant sur l'action du patrimoine religieux fut entrepris. L'événement Célébration Patrimoine 2019 est en préparation. La 42^e assemblée générale annuelle a eu lieu le 17 juin.

À la rentrée du 15 octobre, la Table reçoit l'agente de développement numérique du Conseil. Le conseil de quartier de Sillery souhaite recevoir l'appui du Conseil de la culture en lien avec sa résolution 19-CA-36 portant sur la subvention de la Fondation Québec Philanthrope.

4.5 Communautaire, parc et loisir

Le Conseil s'intéresse à la mise en place de la *Politique municipale de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif* et à l'harmonisation du soutien offert par la Ville.

Le Conseil devance sa réunion, prévue le 14 mai, d'une semaine pour être présent à la soirée de reconnaissance des bénévoles. Cette activité de réseautage permet de faire connaître le Conseil de quartier par les organismes reconnus. Elle s'est tenue au sous-sol de l'église Saint-Charles-Garnier.

5 Table des présidentes et des présidents des conseils de quartier

À la suite de la proposition de la présidente de soumettre à l'ensemble des conseils de quartier l'idée d'assurer une plus grande visibilité de leurs opinions, une résolution (19-CA-40) est déposée sous le titre *Visibilité des leurs opinions émanant d'organismes du milieu*. Elle sera proposée également pour adoption à la *Table des présidents et des présidentes des conseils de quartier* par la vice-présidente porteuse du dossier.

▪ **Table de concertation environnement**

Notons qu'à la demande de la Table de concertation sur l'environnement qui s'est réunie le 17 mai, et à laquelle le Conseil avait adhéré le 13 novembre 2018, une résolution d'appui au réseau structurant de transport en commun est adoptée en juin par la résolution 19-CA-25.

La Table retient toujours pour 2018-2020, les thèmes suivants : gestion des matières résiduelles, verdissements et flores urbaines, protection des milieux d'exception, qualité de l'air et mobilité. Sous le thème verdissement et flore urbaine, le Conseil reprend à son compte par sa résolution 19-CA-26, la demande de bonifier la réglementation afin d'augmenter la préservation et la protection des arbres et boisés existants.

À la suite de la proposition du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides, le Conseil reprend par sa résolution 19-CA-41 la demande de protection des milieux humides au nord de Charlesbourg.

▪ **Québec-Arbres**

L'objectif poursuivi par Québec Arbres s'est transformé en une initiative remarquable, *Ça marche Doc !*, celle d'animer une activité qui allie la santé et l'environnement dans une perspective de développement urbanistique moderne. Le Conseil reste vigilant en matière d'abattage d'arbres. Il demeure membre de *Québec-Arbres* qui poursuit une veille à ce sujet.

▪ **Table de concertation Vélo**

Le conseil de quartier de Sillery est membre de la *Table de concertation vélo* des conseils de quartier. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la *Vision des déplacements à vélo*. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour s'assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population. À la fin de l'année par sa résolution 19-CA-46, le Conseil assure sa représentation à la Table. Les membres des conseils de quartier poursuivent leurs échanges sur *Facebook* à la page *Administrateurs et administratrices des conseils de quartier de Sillery*.

6 États financiers du conseil de quartier

Le conseil de quartier de Sillery est fier du déroulement des séances tenues au cours de l'année 2019 et de la participation des citoyens et citoyennes. Au 31 décembre 2019, le conseil de quartier dispose d'un actif net de 662 \$.

6.1 Bilan au 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	662	570
Subvention à recevoir	0	0
	662	570
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs	0	0
Actif net		
Actif net		
Non affecté	662	570
	662	891

Au nom du conseil de quartier de Sillery :

6.2 État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net au 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Subventions - Ville de Québec		
Fonctionnement	1 000	700
	1 000	700
Charges		
Fonctionnement	908	1 021
Projet	0	0
	908	1 021
Excédent des produits par rapport aux dépenses	(321)	(321)
Actif net non affecté au début de l'exercice	570	891
Redressement	0	0
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	662	570

7 Le quartier dans la Ville

Carte 7 Limites des quartiers, 2019.

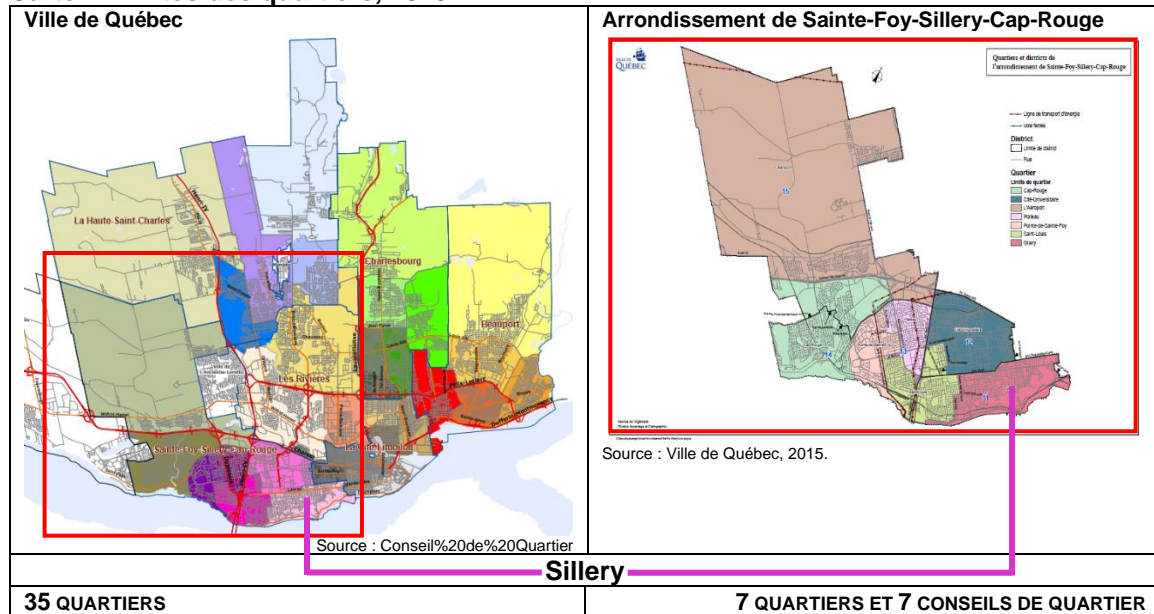


Tableau 6 Les 27 conseils de quartier par arrondissements, 2019.

Beauport	Charlesbourg	La Cité-Limoilou	La-Haute-Saint-Charles	Les Rivières	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Chutes-Montmorency	Jésuites Notre-Dame-des-Laurentides	Lairét Maizerets Montcalm Saint-Jean-Baptiste Saint-Roch Saint-Sacrement Saint-Sauveur Vieux-Limoilou Vieux-Québec Cap-Blanc Colline-Parlementaire	Châtel Lac-Saint-Charles Loretteville Saint-Émile Val Bélaïr	Dubéger-Les Saules Neufchâtel-Est-Lebourgneuf Vanier	Aéroport Cap-Rouge Cité-Universitaire Plateau Pointe-Sainte-Foy Saint-Louis Sillery
1/5	2/6	9/9	5/5	3/3	7/7

Annexes

i. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019



**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
9 avril 2019**

Procès-verbal de la 3^e assemblée tenue le 9 avril 2019 à 20 h 00 au Centre communautaire Noël-Bulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel

PRÉSENCES:

M. Gaétan Côté	Administrateur
M. Michel Langlois	Administrateur
M ^{me} Hélène Garant	Administratrice
M ^{me} Marie Lacerte	Administratrice
M ^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux	Administratrice réélue
M. Luc Trépanier	Administratrice réélue
M ^{me} Astrid Martin	Administratrice cooptée
M ^{me} Nicole Lefebvre	Administratrice cooptée
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale

ABSENCE :

M ^{me} Tania Clercq	Administratrice
------------------------------	-----------------

IL Y A QUORUM.

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, dix personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-04-01	Ouverture de l'assemblée, 20h00
19-04-03	Élection de membres cooptés
19-04-04	Nomination des dirigeants du conseil d'administration
19-04-04	Levée de l'assemblée, 20h10

Procès-verbal

19-04-01	Ouverture de l'assemblée M ^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux ouvre l'assemblée qui a quorum à 20 h 00. L'ordre du jour est unanimement adopté.
19-04-02	Élection de membres cooptés

RÉSOLUTION 19-CA-09

Concernant la nomination de deux administratrices par cooptation au sein du conseil de quartier

Considérant la candidature de M^{me} Nicole Lefebvre et de M^{me} Astrid Martin à titre de membres cooptées.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie Lacerte, DUMENT APPUYÉE PAR M. Luc Trépanier, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery nomme M^{me} Nicole Lefebvre et M^{me} Astrid Martin aux postes d'administratrice cooptée au sein du conseil d'administration, leur mandat commençant maintenant et prenant fin en avril 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-04-03

Nomination des dirigeants du conseil d'administration

M^{me} Cristina Bucica poursuit le rôle de présidente d'élection qu'elle détenait lors de l'assemblée générale qui s'est tenue précédemment par la résolution 19-CA-07.

Résolution 19-CA-10

Concernant le poste de la présidence du conseil de quartier de Sillery

M. Gaétan Côté propose M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux. En l'absence d'autres candidats, M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux est élue présidente par acclamation.

Résolution 19-CA-11

Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Sillery

M^{me} Hélène Garant propose M. Luc Trépanier. En l'absence d'autres candidats, M. Luc Trépanier est élu secrétaire par acclamation.

Résolution 19-CA-12

Concernant le poste de trésorier du conseil de quartier de Sillery

M^{me} Marie Lacerte propose M. Gaétan Côté. En l'absence d'autres candidats, M. Gaétan Côté est élu trésorier par acclamation.

Résolution 19-CA-13

Concernant le poste de la vice-présidence du conseil de quartier de Sillery

M^{me} Hélène Garant propose M^{me} Marie Lacerte. En l'absence d'autres candidats, M^{me} Marie Lacerte est élue vice-présidente par acclamation.

19-04-04

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Vachon-L'Heureux lève la séance à 20h10.

La prochaine assemblée aura lieu le 7 mai prochain (2019).

Pierrette Vachon-L'Heureux

M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux
Présidente

Luc Trépanier

M. Luc Trépanier
Secrétaire

ii. Plan d'action du conseil de quartier, 2018-2019

Les priorités en lien avec le plan directeur de l'Arrondissement pour Sillery de juin 2013, mise à jour en 2014, et le mémoire du conseil de quartier de Sillery sur la révision du schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Québec de juin 2016.

1	<p>Orientation 4 : Améliorer la qualité des aménagements urbains. (Page 5)</p> <p>Objectif : Améliorer la signalisation touristique et historique.</p>
<p>Action 1; Évaluer la pertinence d'adopter un affichage particulier pour le site patrimonial déclaré de Sillery.</p>	
<p>Action 2; Évaluer la pertinence d'implanter une signalisation indiquant le site historique de Sillery aux entrées de celui-ci et sur les grands axes routiers à proximité.</p>	
<p>Note : Prendre en compte la question 7 du Plan d'action du PPU du site patrimonial de Sillery : « Doter le site patrimonial de Sillery d'un Plan directeur d'identification visuel à court terme, 0 à 3 ans ».</p>	
2	<p>Orientation 5 : Encadrer l'intégration architecturale et paysagère des développements résidentiels et commerciaux et préserver les caractéristiques patrimoniales du quartier. (Page 8)</p> <p>Objectif : Encadrer la conservation et la mise en valeur des grands ensembles.</p>
<p>Action 1; Soutenir le comité de citoyen sur la densification respectueuse.</p>	
<p>Action 2; Appuyer les pétitions et les demandes des citoyens et des citoyennes en matière de sauvegarde des bâtiments.</p>	
<p>Action 3; Participer aux activités du Comité de mise en œuvre du PPU de Sillery.</p>	
3	<p>Orientation 10 : Améliorer la gestion des déplacements. (Page 13)</p> <p>Objectif : Encadrer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels.</p>
<p>Action 1; Suivre l'évolution de la circulation dans le secteur Saint-Yves et dans la côte de Sillery et ses environs.</p>	
<p>Action 2; Encourager l'amélioration de la desserte nord-sud du quartier, plus spécifiquement vers l'Université Laval et les parcs industriels.</p>	
<p>Action 3; Suivre l'évolution du dossier du parcours d'autobus n° 11 de la Société de Transport de la Capitale (STC).</p>	
<p>Note : La mobilité durable est un axe de développement actuel de la Ville de Québec. Les questions de déplacement des personnes, de mode de transport collectif et de pistes cyclables retiennent notre attention en lien avec le Mémoire du REGROUPEMENT DE CONSEILS DE QUARTIER DE LA VILLE DE QUÉBEC déposé dans le cadre de la consultation sur la MOBILITÉ DURABLE ET RÉSEAU STRUCTURANT EN TRANSPORT EN COMMUN.</p>	
4	<p>Orientation 6 : Protéger et mettre en valeur les arbres et la forêt urbaine. (Page 10)</p> <p>Objectif : Sensibiliser la population à l'entretien et à la conservation du couvert végétal.</p>
<p>Action 1; Soutenir Québec Arbres.</p>	
<p>Action 2; Favoriser l'agriculture urbaine.</p>	
<p>Note : Projet du Parc nourricier et projet du jardin communautaire de Sillery.</p>	

iii. Biographie des administrateurs, 31 décembre 2019.

Le Conseil de quartier de Sillery a été mis sur pied en 2004. Il a maintenant 15 ans d'existence. Il est composé de huit membres représentant les 13 570 citoyennes et citoyens du quartier. Article paru sur le site du *Journal L'Appel*.

Pierrette Vachon-L'Heureux, présidente

Née dans le quartier de la Côte-de-Sable à Ottawa, elle mena une carrière de comédienne et d'animatrice dans l'Outaouais, devint une bachelière es arts de l'Université d'Ottawa et entrepris sa vie professionnelle à titre d'agente d'information dans l'administration publique fédérale. À Québec, elle poursuit ses études en psychomécanique du langage au Fonds Gustave-Guillaume de l'Université Laval et mène une carrière de linguiste à l'Office québécois de la langue française pendant 30 ans. Depuis 2009, elle est membre du Conseil et devient présidente en 2014.

Marie Lacerte, vice-présidente (10 mois)

Depuis plus de 25 ans, elle mène une carrière à l'international au développement des affaires, dans des fonctions liées principalement à la formation, l'accompagnement et le coaching d'entreprises, la gestion de missions, à la négociation d'ententes et d'alliances stratégiques. Depuis 2017, elle est membre du Conseil et devient vice-présidente en 2018.

Hélène Garant, vice-présidente (2 mois)

Membre de l'Association des optométristes du Québec et membre de la SDC Maguire, elle est optométriste sur l'avenue Maguire et propriétaire d'une maison centenaire dans le vieux noyau ouvrier Saint-Michel à Sillery. Elle a pris position contre la construction d'un mur de résidences en copropriété au cœur du site patrimonial déclaré et contre la destruction de l'aréna de bois Jacques-Côté. Elle devient membre du Conseil en 2017.

Gaétan Côté, trésorier

Il a fait carrière dans l'administration publique au gouvernement du Québec dans divers ministères à titre de professionnel et ensuite de gestionnaire. Il s'est particulièrement intéressé au phénomène de la densification et de la réglementation en matière d'urbanisme. Il rejoint le Conseil en 2012 et devient trésorier depuis 2013.

Luc Trépanier, secrétaire

Retraité de la direction du Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré, situé sur l'îlot des *Trois-Couvents de Château-Richer*, il s'engage depuis 2012 dans son quartier. Il devient secrétaire en 2016.

Astrid Martin

Elle est récemment diplômée avec distinction en anthropologie et en aménagement du territoire de l'Université Laval. Elle mettra à profit son intérêt pour l'environnement et les déplacements actifs par son engagement dans le Conseil de quartier en 2019.

Nicole Lefebvre

Diplômée de l'Université Laval en administration des affaires et en santé communautaire, retraitée de la fonction publique québécoise où elle a mené une carrière dans le domaine de la santé à titre de professionnelle et ensuite à titre de gestionnaire. Depuis trois ans, elle est présidente de l'Association de tennis de Sainte-Foy-Sillery. Elle se joint au Conseil de quartier en 2019.

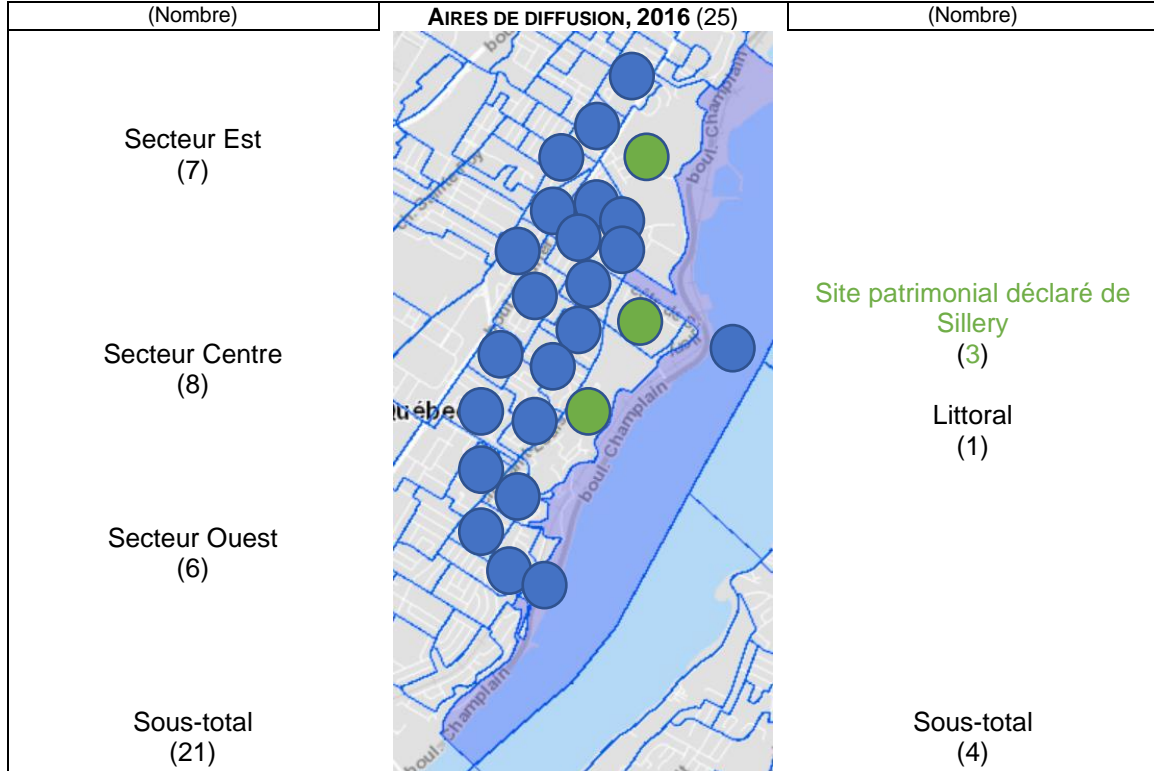
Denis Cournoyer

Natif de Sillery, ancien fonctionnaire au sein du ministère de l'Éducation, il se consacre au bénévolat au sein de l'ancienne paroisse Saint-Charles-Garnier, du foyer des Anciens Combattants, de la maison Paul-Triquet (CIUSSSCN) et de la Société d'histoire de Sillery. Fidèle observateur des rencontres du Conseil de quartier de Sillery depuis 2004, il devient administrateur en 2019.

vi. Aires de diffusion du quartier

Selon Statistique Canada, une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique, de 400 à 700 personnes, relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada. Ainsi, actuellement, en 2016, le territoire de Sillery est composé de 25 AD pour une population de 13 570 résidents. La moyenne citoyenne est de 542,8 personnes/AD. La carte ci-contre donne un aperçu de la répartition de ces aires.

Carte 8 Aires de diffusion, 2016.



Source : Statistique Canada, 2016.

